

Fiche signalétique de projet

Construction du nouveau siège de l'Assemblée Nationale

Le Gouvernement, à travers le Conseil des Ministres du 16 mai 2018, a pris acte de la volonté de la majorité des députés d'arrêter les travaux en cours du siège de l'Assemblée Nationale en vue de construire un nouvel édifice sur un autre site des suites des irrégularités constatées par l'audit commis à cet effet.

Suite à cette décision et en exécution des instructions du Chef de l'État, le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable en collaboration avec la Mairie de Porto-Novo a identifié le domaine de l'ex-Gendarmerie à proximité de l'actuel siège de l'Assemblée Nationale pour construire un nouveau bâtiment pour le Parlement Béninois dans sa capitale administrative Porto-Novo

pour le Parlement Béninois dans sa capitale administrative Porto-Novo.			
Date de démarrage		te probable de fin	30 septembre 2023
Durée du projet		at du projet	En cours
Présentation			
Objectif stratégique	Doter les députés d'un siège digne de l'institution et pouvant offrir les meilleures conditions de travail et d'organisation des événements majeurs de la vie politique nationale		
Résultats attendus	• La construction du nouveau siège est destinée à offrir aux députés représentants du Peuple béninois un siège digne de l'Institution et pouvant offrir les meilleures conditions de travail et d'organisation des évènements majeurs de la vie politique nationale.		
Zone(s) d'intervention	Proto-Novo		
Caractéristiques spécifiques			
Activités ou composantes du projet	 Etudes technico-économiques (Esquisses, APS, APD, EIES, etc.) Préparation du site; Construction de l'édifice. 		
Livrables du projet	 Construction d'01 bâtiment principal R+4; 01 salle polyvalente; Des bâtiments satellites; 01 caserne; 01 parking semi-couvert; Aménagement d'un jardin du peuple de 3 ha; Rénovation des voies d'accès. 		
Modèle économique	Financement Coris Banque/BIIC mobilisé par l'Assemblée Nationale		
Impacts attendus	 L'amélioration des conditions d'exercice des activités parlementaires; L'amélioration de l'attractivité de la ville de Porto-Novo et le renforcement de ses attributs de capitale politique du Bénin; L'aménagement et l'ouverture au public béninois d'un parc urbain de plus de 3 hectares; La création d'activités, d'emplois et de revenus dans un contexte de morosité économique (près de 600 emplois directs). 		
Coût du projet			
Coût total (ou estimé)	25 milliards CFA		
Financement détaillé Financement Coris Banque/BIIC			
Maître d'ouvrage (MOA)	Acteurs du projet Assemblée Nationale du Bénin		
Assistance à la maîtrise d'ouvrage	Ministère du Cadre de Vie et du Développement durable (MCVDD)		
Maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD)	Société Immobilière et d'Aménagement urbain (SImAU)		
Maître d'œuvre (MOE)	KERE ARCHITECTURE		
Bureau de contrôle Technique	APAVE CI		
Entreprises	CSCEC (Chine)		
Autres intervenants	ECOPLAN		